



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

CONCERTATION RÉGIONALE

SUR L'ASSURANCE QUALITÉ
& L'ACCREDITATION
DANS L'ESPACE CAMES

05 – 06

MAI 2022

Abidjan,

Hôtel Palm Club

Avec la participation de :



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service

CONTEXTE

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation constituent un volet prioritaire des agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de la Commission de l'Union africaine, à travers respectivement les Objectifs de développement durable(ODD) et la stratégie d'une « *Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale* ». En effet, le 4e Objectif de développement durable (ODD) vise à « *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* », tandis que la feuille de route de l'Agenda 2063 de l'Union africaine engage les États membres à « *intensifier la révolution de l'éducation et des compétences, et promouvoir activement la science, la technologie, la recherche et l'innovation en vue de renforcer les connaissances, les ressources humaines, les capacités et les compétences pour donner une impulsion à l'innovation[...]* ».

Ces deux visions convergent vers la nécessité de doter les pays africains de systèmes éducatifs de qualité parce que l'éducation, comme le rappelle opportunément le président Nelson MANDELA, est l'arme la plus puissante qui soit pour transformer le monde. L'enseignement supérieur se trouve au cœur de ce processus de transformation, car il contribue indéniablement à l'édification de la société des savoirs, principal levier pour l'innovation et le développement (Banque Mondiale, 2013).

La vision panafricaine d'une éducation de qualité est mise en œuvre à travers deux importants projets : l'Initiative d'Harmonisation de l'accréditation de l'enseignement supérieur africain et de l'assurance qualité (HAQAA) et le Cadre continental africain des certifications (ACQF). Le Projet HAQAA, dans sa phase 2 devrait aboutir à la création d'une Agence africaine d'accréditation « *pour élaborer et contrôler les normes de qualité de l'éducation afin de promouvoir la mobilité des étudiants et des universitaires à travers le continent* ».

S'inscrivant dans la logique de l'agenda panafricain, et soucieux d'améliorer l'efficacité de son action par l'harmonisation des politiques et des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche, le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), s'est doté d'un plan stratégique (2015-2019, puis 2020-2022) comprenant sept (7) axes structurants et innovants dont l'assurance qualité constitue la pierre angulaire. Ainsi, le programme assurance qualité qu'il a créé en 2012 a pour ambition d'accompagner les dynamiques de changement dans les pays membres et les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR), par l'instauration d'une culture de la qualité, la mise en place de dispositifs nationaux d'assurance qualité. Ce programme vise aussi et surtout à renforcer le rôle d'agence régionale d'assurance qualité du CAMES que lui confèrent ses textes fondamentaux.

Dans cette perspective, le CAMES a mené des actions d'information, de sensibilisation et de plaidoyer auprès des acteurs et des actrices, des décideurs universitaires et politiques dans l'ensemble des 19 pays membres de son espace. L'organisation régionale a également produit et diffusé des référentiels qualité, des guides et des standards qui servent aujourd'hui de base de travail pour les praticiens et praticiennes de la qualité. Elle s'est activement impliquée dans l'élaboration des guides et standards africains d'assurance qualité (ASG-QA) pour s'assurer de la convergence de cet instrument avec ses propres référentiels. Elle a aussi mis en place un guide pour la création des agences nationales et un autre pour la mise en place des cellules internes d'assurance qualité dans les universités.

Toutefois, au regard de la diversité, voire de la divergence des actions et des projets dans les pays membres, et la nécessité qui en découle d'y apporter, sur le plan régional africain francophone, plus de cohérence, le CAMES, à la demande de ses instances, entend conduire une large concertation des agences et/ou des structures en charge de la question de l'assurance qualité de son espace.

À ce cet effet, l'institution panafricaine et ses partenaires, notamment l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'Université Senghor, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) et l'Initiative pour l'Harmonisation de

l'assurance qualité et de l'accréditation de l'enseignement supérieur en Afrique (HAQAA) souhaitent organiser une conférence régionale de deux (2) jours. Cette conférence se tiendra les 05 et 06 mai 2022 à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

OBJECTIFS

La concertation régionale a pour objectif principal de parvenir à un consensus sur le rôle des différents acteurs institutionnels, nationaux en cohérence avec la vision du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur, organisme faitière de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique francophone.

De manière spécifique, les participants et participantes à cette rencontre échangeront entre autres, sur :

- une proposition de directive CAMES ;
- le rôle des agences nationales dans le dispositif régional d'assurance qualité promu par le CAMES ;
- le rôle des directions générales ou des directions de la qualité logées au sein des ministères responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- les synergies à mettre en œuvre pour une vraie complémentarité des actions ;
- les mécanismes de financements endogènes et durables des dispositifs nationaux d'assurance qualité ;
- le rôle du CAMES dans le dispositif panafricain d'assurance qualité...

PARTICIPANTS

En raison de son caractère structurant, cette conférence rassemblera dans une large mesure les acteurs et actrices, les décideurs des pays membres du CAMES, mais également d'ailleurs. Il s'agit :

- des responsables des agences nationales d'assurance qualité ;
- des directeurs généraux ou directrices générales de l'enseignement supérieur ;
- d'un-e représentant-e du Comité consultatif général (CCG) du CAMES
- d'un-e représentant-e de la Conférence des recteurs des universités d'Afrique francophone et de l'Océan indien (CRUFAOCI)
- de deux(2) représentant-e-s de l'enseignement supérieur privé ;
- de trois (3) personnes-ressources ;
- d'un-e représentant-e du Réseau africain francophone des agences nationales d'assurance qualité (RAFANAQ) ;
- d'un-e représentant-e du Conseil interuniversitaire pour l'Afrique de l'Est (IUCEA) ;
- de deux (2) personnes-ressources d'Europe.

PROGRAMME

Jeudi 5 mai 2022

Cérémonie d'ouverture

Allocution de soutien de l'UNESCO,
M. Abdoulaye SALIFOU

Allocution du représentant de l'UEMOA,
M. Amadou TCHAMBOU

Mot du représentant de l'Université
Senghor, Mme Suzanne YOUSSEF

9 h - 10 h

Allocution du représentant de l'AUF,
Mme Ouidad TEBBAA

Allocution du Secrétaire Général du
CAMES, Pr Abou NAPON

Discours d'ouverture du Ministre de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche scientifique de Côte d'Ivoire, Pr
Adama DIAWARA

10 h - 10 h 30

Pause-café

10 h 30 - 11 h	Le CAMES face aux dynamiques régionales, africaines et internationales d'assurance qualité et d'accréditation, Pr Abou NAPON
11 h 30 - 13 h 30	Assurance qualité : état des lieux et dynamiques nationales (partie 1) <i>Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée</i>
13 h 30 - 14 h 30	<i>Pause-déjeuner</i>
14 h 30 - 15 h 30	Assurance qualité : état des lieux et dynamiques nationales (partie 2) <i>Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo</i>
15 h 30 - 16 h	<i>Pause-café</i>

	Assurance qualité, mutations régionales, africaines et internationales
16 h - 17 h	Le rôle de l'AUF dans la diffusion de la culture qualité en Afrique francophone, M. Bernard ZUPPINGER
	Harmonisation de l'assurance qualité : expérience de l'Europe, Mme Fiona CROZIER
	Synthèse des travaux
17 h	<i>Fin de la journée</i>

Vendredi 6 mai 2022

8 h 30 - 9 h	L'expérience du Réseau africain francophone des agences nationales d'assurance qualité (RAFANAQ), Pr Lamine GUEYE
9 h - 9 h 30	Harmonisation de l'assurance qualité : Initiatives en assurance qualité au niveau de l'Afrique et expérience du Conseil inter-universitaire pour l'Afrique de l'Est (IUCEA), en matière d'harmonisation, Mme Marie Eglantine JURU
9 h 30 - 10 h 15	Présentation du projet de directive du CAMES, Pr Joseph AKA, Pr Yaya BODIAN et Pr François DECKON
10 h 15 - 10 30	<i>Pause-café</i>
10 h 30 - 12 h	Discussions et amendements du projet de directive
12 h - 13 h	Synthèse des travaux
13 h - 14 h	<i>Pause-déjeuner</i>
	Clôture des travaux
14 h - 15 h	Lecture des recommandations pertinentes Allocution du Secrétaire Général du CAMES, Pr Abou NAPON
	Discours de clôture du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Côte d'Ivoire, Pr Adama DIAWARA
16 h	<i>Fin de la concertation</i>

* Les heures indiquées sont en Temps universel (GMT)

INFOS PRATIQUES

VISA D'ENTRÉE EN CÔTE D'IVOIRE

Les citoyens de la CEDEAO n'ont pas besoin de VISA pour entrer en Côte d'Ivoire. Les participants qui ont besoin d'un VISA d'entrée en Côte d'Ivoire peuvent faire une demande en ligne à l'adresse suivante : **<https://snedai.com/e-visa/>**.

Pour les participants pris en charge par le CAMES, les frais de Visa seront remboursés sur présentation d'une pièce justificative.

SANTÉ – COVID-19

- Pour les passagers à destination d'Abidjan présentant la preuve d'une vaccination complète, le test PCR COVID 19 n'est plus exigé comme document sanitaire de voyage.
- Pour les passagers non ou incomplètement vaccinés à destination d'Abidjan, la preuve d'un test PCR négatif de 72 heures maximum, à compter de la date de prélèvement, est exigé comme document sanitaire de voyage.
- Pour plus d'informations, veuillez consulter :
<https://deplacement-aerien.gouv.ci/>
- Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune en cours de validité est exigé à l'arrivée à l'aéroport d'Abidjan.

VOTRE HÉBERGEMENT À ABIDJAN/LIEU DE LA RÉUNION

Hôtel Palm Club

Situé au cœur du prestigieux quartier de Cocody.

Hôtel mythique de trois étoiles luxe.

Tel : +225 22 40 53 00/05 75 19 38 78

palmclub@hotelpalmclub.com`

E-mail : commercial@hotelpalmclub.com

Tarif préférentiel : Chambre standard 60 000 F CFA/nuitée, petit-déjeuner inclus. Tous les autres frais (téléphone, mini-bar, repas du soir, etc.) sont à la charge des participants.

ACCUEIL À L'AÉROPORT ET TRANSPORT

- **Arrivée à Abidjan :** Le transfert de l'aéroport à l'Hôtel sera assuré par la navette de l'Hôtel, selon un dispositif renforcé mis en place par le CAMES.
- **Départ d'Abidjan :** Le transfert de l'Hôtel à l'aéroport sera assuré par la navette de l'Hôtel, selon un dispositif renforcé mis en place par le CAMES.

PERSONNES À CONTACTER EN CAS DE NÉCESSITÉ

En cas de problème ou d'urgence à votre arrivée à Abidjan, prière de contacter :`

Dr Alain SANOGO

Comité local d'organisation

Portable/WhatsApp: +225 01 40 32 22 16

M. Assalih JAGHFAR

Chargé de communication du CAMES

Portable/WhatsApp: +226 77 46 48 42

M. Brice AKA

Portable: +225 05 75 19 38 78

